



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie solaire

Question écrite n° 93304

Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les conséquences d'un désengagement de l'État dans la filière solaire. Un récent rapport a souligné le péril financier que représentait pour l'État endetté le soutien à l'énergie solaire et les pouvoirs publics ont rappelé les dangers pour la balance commerciale d'un matériel photovoltaïque trop souvent importé. La réduction de 50 à 25% de l'aide fiscale bénéficiant aux particuliers qui installent des chauffe-eau solaires ou des panneaux photovoltaïques, diminue la visibilité de la politique publique suivie en ce domaine. Il lui demande quels encouragements concrets le Gouvernement compte néanmoins mettre en oeuvre pour continuer d'encourager la filière solaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93304

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2010, page 12391

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)